

# Reflets Montbardois

Magazine d'informations municipales de Montbard

## LE CAP POUR 2023

*Le Belvédère*



Histoire Naturelle  
de Buffon  
TOME VII  
- Les animaux carnassiers -  
1758



# Editorial



Chères Montbardoises, chers Montbardois,

Les communes sont confrontées à une accélération de leurs dépenses de fonctionnement amenuisant d'autant leurs marges de manœuvre budgétaires alors que les besoins ne faiblissent pas. Le contexte économique et budgétaire est fortement inflationniste et marqué par la flambée des coûts de l'énergie. De multiples contraintes réglementaires s'ajoutent au tableau. Résoudre des équations financières de plus en plus complexes pour établir le budget de l'année requiert de ne pas avoir la main qui tremble.

Le cap pour 2023 est fixé autour de cinq priorités :

- La poursuite de la maîtrise budgétaire passant par la maîtrise des dépenses de fonctionnement.
- L'approche sélective des besoins en investissement ciblant les travaux notamment énergétiques générant des économies sur les dépenses de fonctionnement et les grands chantiers déjà lancés contribuant au renouvellement urbain et au cadre de vie.
- Pour la 10<sup>e</sup> année, le choix de ne pas augmenter la part de la fiscalité locale communale relevant encore du pouvoir de décision du conseil municipal considérablement réduit par la perte d'autonomie fiscale des communes.
- Le maintien de la qualité du service public municipal de proximité dont la dégradation n'est pas une option alors que 62% des communes sondées par l'association des maires de France déclaraient qu'elles allaient réduire leur offre de services publics. C'est par exemple le maintien de l'ouverture du centre aquatique si important pour le « savoir nager » auprès des scolaires alors que face à une charge trop importante et alourdie par l'augmentation des coûts, des communes ferment leur piscine.
- La poursuite de notre soutien au pouvoir d'achat des Montbardois : c'est par exemple, l'accompagnement financier des particuliers pour lutter contre les passoires thermiques de leurs logements mal isolés, des aides au chauffage pour les plus démunis ; pour les familles, des tarifs bas pour la garderie, la cantine, l'accueil de loisirs, le conservatoire, la gratuité du transport scolaire intramuros, l'aide à la licence sportive des jeunes, au permis de conduire pour les jeunes adultes, des tarifs bas pour nos retraités qui fréquentent le restaurant du centre social, la gratuité de la petite navette circulant le vendredi jour de marché, etc.

Agir pour ne pas subir est la volonté qui m'anime pour notre ville et le quotidien de ses habitants. Mon conseil municipal et les services municipaux s'y emploient avec un grand sens de la responsabilité.

Bien sincèrement,

*Laurence Porte*

Votre Maire

Vice-Présidente du Conseil départemental de la Côte-d'Or

## Le Don du Temps

Le TéATR'éPROUVèTe

Samedi 27 mai 2023 • 18h

Parc Buffon • Terrasse inférieure  
Gratuit

## Montbard

**SUR LES PLANCHES**



Le public a été conquis par le one-woman-show haut en couleurs d'Antonia de Rendinger, le 11 février dernier à l'espace Paul Eluard. Un spectacle de qualité et une galerie de personnages plus vrais que nature : rires et bonne humeur étaient au rendez-vous !

**MURDER PARTY À LA MÉDIATHÈQUE**



Pour l'édition 2023 des Nuits de la lecture la Médiathèque a organisé une Murder Party, scénarisée par Ingrid Desjours. L'enquête grandeur nature a réuni une quarantaine de participants : suspens, indices, mensonges et « amandes amères » étaient au rdv. Un événement qui a séduit les petits mais aussi (et surtout ?) les grands !

**THÉ DANSANT**



Ils étaient 200 à fouler la piste de danse à l'espace P. Eluard pour la 3e édition du Thé dansant, offert par la Ville. Benjamin Durafour a assuré l'animation musicale tandis que l'association du Téléthon a tenu la buvette.

**SOUVENIR DE LA RÉSISTANCE**



L'association du Souvenir de la Résistance a tenu son assemblée générale. Une gerbe a été déposée au Monument aux Morts avec Pierre Jobard, ancien déporté, âgé de 96 ans. Infatigable témoin de cette époque de barbarie auprès du public scolaire, il donnera une conférence ouverte à tous le 24 mai à 18h à l'espace Paul Eluard.

**LES AÎNÉS MONTBARDOIS À L'HONNEUR**



La traditionnelle galette des rois a été partagée avec les aînés montbardois, le dimanche 8 janvier. Parmi les 12 têtes couronnées, un roi et une reine de la galette ont été tirés au sort ! Du côté de l'EHPAD, la municipalité a offert aux résidents un cadeau comprenant des produits de toilette bio.



**VOEUX À LA POPULATION**



Après deux années de « vœux sans contact », Laurence Porte, Maire et le Conseil municipal ont eu plaisir à renouer avec ce rendez-vous avec la population. 2023 s'inscrit dans une logique d'adaptation au contexte économique et une logique de continuité des projets engagés.



**CHASSE AUX OEUFS**



Le 9 avril, la Ville a organisé sa traditionnelle chasse aux œufs. Gratuite pour les Montbardois, l'après-midi festive s'est tenue au Parc Buffon. Les enfants venus nombreux ont profité des diverses animations et jeux pour trouver un maximum d'œufs, du maquillage, faire des balades à poney, découvrir la petite ferme, et rencontrer le lapin mascotte... Chacun est reparti avec ses œufs en chocolat !

**HALLUCINONS**



Porté par le Conservatoire, « Hallucinons » a réuni musiciens, instrumentistes à vent et percussionnistes autour d'un répertoire d'Orchestre d'Harmonie lors d'un concert unique le samedi 1er avril. Avec la participation d'orchestres comme la Musique des Corps Creux, le concert a regroupé 70 musiciens de tout âge.

**CURIOSITÉS SONORES DU CONSERVATOIRE**



Les élèves du Conservatoire ont élu domicile au Foyer mutualiste le 2 février dernier le temps d'une représentation. Violoncelles, harpes, flûtes traversières, percussions, théâtre et danse se sont entremêlés face à un public nombreux et attentif. Le piano a même attiré l'un des résidents qui s'est approprié les touches, le temps d'un morceau !



## Un budget de solutions

Précédé du débat d'orientations budgétaires, le vote du budget est un temps essentiel de la vie municipale. Sur la base des priorités du mandat formulées par le maire et son équipe et des choix d'adaptation au contexte inflationniste, les services effectuent un très important travail technique de préparation tenant aussi compte des informations contenues dans la Loi de Finances votée par le Parlement.



### Un contexte contraint

Par le jeu de complexes mécanismes, Montbard fait partie des communes orphelines de la dotation forfaitaire de l'État et perçoit 0 € (en 2014, son montant était de 1,5 M€ et la perte cumulée entre 2014 et 2022 est de 9,2 M€).

Au titre de la solidarité entre les communes, elle reverse des centaines de milliers d'euros à un fonds de péréquation, « le FPIC », dont

le montant est connu tardivement au cours de l'année : 494 616 € en 2022 ; une contribution augmentée de 128% depuis 2014.

Les mesures réglementaires de revalorisation des rémunérations des agents municipaux font augmenter la masse salariale qui demeure cependant inférieure à celle de 2014 (estimation 2023 à 5,4 millions d'euros soit presque la moitié du budget de fonctionnement).

L'augmentation de l'énergie porte à 996 000 € le coût estimé de ce poste de dépenses soit +76% par rapport à 2022. Le montant de la délégation de service public du centre aquatique augmente quant à lui de 29% soit +182 000 € par rapport à 2022.

La révision de l'attribution de compensation pour la fiscalité professionnelle par la Communauté de Communes du Montbardois (CCM) a diminué de 217 565 € depuis 2022. Un choix assumé pour permettre à la CCM d'avoir une situation financière afin de poursuivre son programme d'investissement et lui donner des marges pour l'évolution de ses compétences.

### Maintenir une politique volontariste efficace

Le choix d'une politique volontariste de rationalisation des dépenses, d'optimisation des recettes et de recherches de subventions permet d'absorber les augmentations de dépenses et les pertes de ressources. La collectivité renforce son engagement pour des comportements sobres et le déploiement d'un plan d'économies.

La part de la fiscalité communale n'augmentera pas par le choix du maintien des taux d'imposition (baisse de 4,12% depuis 2014). La part qui augmentera est liée à la Loi de Finances revalorisant les bases à +7,1% et pas par le choix des élus locaux.

Le désendettement se poursuit : dette de 12,9 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2023 contre 18,08 M€ en 2014. C'est plus de 5 M€ de désendettement soit du capital de moins à rembourser et surtout des intérêts de la dette en moins.

Les subventions aux organismes publics et aux associations sont un chapitre à plus d'1 M€ dont 512 444 € pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale (+34% par rapport à 2022) ou encore une enveloppe de 130 000 € pour les subventions financières aux associations.

### 4,9 millions d'euros dédiés à l'investissement en 2023

Le programme d'investissement 2023 est composé d'opérations structurantes prévues et lancées (ex : l'OPAH-RU, voir p.12) et cible des travaux générateurs d'économies de fonctionnement.

Il y a ainsi de grands chantiers pluriannuels déjà lancés (ex : rénovation énergétique et mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville, changement des réseaux d'eau et d'assainissement et nouvelles voiries des rues du centre-ville..) et ceux qui débutent (ex : étude pour la requalification de l'avenue du Maréchal Leclerc/quai Philippe Bouhey).

S'inscrivent également de nombreuses actions de plus ou moins grande ampleur : remplacement de luminaires par des leds, régulation du chauffage au cinéma et à l'espace Paul Éluard, sécurisation du cheminement piéton le long de l'école Paul Langevin, démolition d'une grange et aménagement d'un nouveau parking à proximité de l'EHPAD-hôpital-Maison de santé, réfection de voirie à la gare, équipement anti-légionnelle sur le réseau d'eau du gymnase St-Roch, sanitaires de la MJC, intention d'acquisition de l'ancienne BNP place Gambetta, travaux pour accueillir les bureaux de l'inspection de l'Éducation nationale de la circonscription pour le 1<sup>er</sup> degré, etc.

### DANS UN CONTEXTE INFLATIONNISTE DIFFICILE ET UNE DIMINUTION DES RESSOURCES

#### À retenir

- Maintien des taux de la part communale de la fiscalité locale.
- Maintien de la qualité et de l'offre du service public municipal.
- Maintien de tarifs abordables et d'aides au pouvoir d'achat.
- 4,9 M d'€ d'investissement pour le budget principal.
- 745 000 € d'investissement pour le budget eau et assainissement.
- Poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement et du désendettement.



Retrouvez tout le détail du budget 2023 sur notre site [www.montbard.fr](http://www.montbard.fr) rubrique « Conseil Municipal ».

## Commerces et services



Diplômée d'un Master II en droit processuel à l'Université de Dijon et de l'école de Strasbourg, Camille Falkowski exerce depuis 2018. Avocate généraliste, elle vous accompagne sur les questions de droit civil (divorce, recouvrement de dette...), de droit du travail, de contentieux avec la sécurité sociale ou encore de droit pénal (contentieux routier, des affaires...). Elle intervient aussi bien en première instance qu'en appel.  
**7 rue des fossés. Sur rendez-vous au 07 62 20 96 67 ou [cfk@avocatline.fr](mailto:cfk@avocatline.fr)**



Marie-Sophie Vautrin est docteure en psychiatrie, diplômée de l'Université de Dijon. Habilitée à délivrer des traitements, elle accompagne les patients - enfants, adolescents et adultes - souffrant de troubles anxieux, de syndrome dépressif, de bipolarité ou encore de désordres psychotiques.

**22 rue d'Abrantès. Prise de rendez-vous par téléphone (disponibilités à partir de septembre 2023). Du mardi au vendredi, de 9h à 18h. 07 68 92 06 07.**

Antoine Laboureau et Didac Brigodiot sont amis depuis le plus jeune âge, sur les bancs de l'école à Montbard. Après une première expérience immobilière commune à Lyon et sous le mentorat avisé de Carla et Alain Brigodiot, les deux jeunes s'associent pour reprendre le flambeau de l'agence Brigodiot Immo, spécialisée dans la transaction (achat-vente) de tous types de biens dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Montbard.

**36 Bis rue Edme Piot. Du mardi au vendredi, de 9h à 18h et samedi sur rdv. 03 80 92 10 00 - [brigodiot.immo@wanadoo.fr](mailto:brigodiot.immo@wanadoo.fr) / [www.immobilierebourgogne.com](http://www.immobilierebourgogne.com)**



 <b>VOS TAXIS DU MONTBARDOIS</b>	<b>Jean-Philippe REGNAULT</b> <small>ADS 2 Montbard</small> « Votre Taxi Montbardois » <b>06 85 31 24 61</b>	<b>Nadège SUILLOT</b> <b>Epouse REGNAULT</b> <small>Locataire de Mme Barrot ADS 4 Saint-Rémy</small> « Taxi Montbard Saint-Rémy » <b>06 18 99 82 99</b>
<small>Transport médical - Taxi conventionné CPAM                  Stationnement Gare TGV Montbard - Sur Réservation                  Transports privés, professionnels et touristiques</small>		

## Les travaux se poursuivent en centre-ville

Les travaux de la phase 2 du centre-ville concernent le prolongement de la rue de la liberté avec sa placette, la rue Eugène Guillaume en mordant sur le tout début de la rue du Parc. Débutés en janvier, ils devraient s'achever d'ici à juillet.



L'ensemble des réseaux est en cours de remplacement : les réseaux d'adduction d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales. Tous les branchements des riverains sont repris et mis en conformité si nécessaire. Cette première étape a été réalisée par les entreprises Colas et Renevier. La remise à neuf de ces réseaux vétustes et fuyards est gage d'économie de la ressource en eau.

L'entreprise ID verte a pris le relais pour les travaux de finition de voirie et d'aménagements. Les anciens luminaires d'éclairage public seront également remplacés par des luminaires à leds, bien plus économiques.

Une réunion d'information préalable aux riverains a permis de répondre aux questions pour l'organisation du quotidien (stationnement, collecte des ordures ménagères...). Pour les commerçants qui auraient des difficultés durant les travaux, un dispositif d'aide financière a été mis en place par la municipalité. Les équipes, services municipaux et particulièrement deux adjoints au Maire, Martial Vincent et Marc Galzenati, demeurent à l'écoute au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

Pendant les travaux, le stationnement et la circulation sont modifiés :

- La rue des fossés est empruntée par la rotation des camions : veillez à serrer votre stationnement et à ne pas stationner dans le virage haut de la rue ;
- Les rues Daubenton et du Parc sont accessibles en double sens uniquement depuis l'intersection entre la rue Daubenton et la rue Benjamin Guérard ;
- L'accès par la rue de la Liberté n'est plus possible durant les travaux.

### La dernière phase des travaux se profile ensuite

La troisième et dernière phase des travaux des rues du centre-ville sera concentrée sur la rue du parc. L'ensemble des réseaux eau potable, eaux usées et eaux pluviales sera également remplacé et ce secteur sensible sur le plan historique sera concerné par l'enfouissement des réseaux électriques et télécom.

Cette troisième phase devrait débiter vers la fin du mois de septembre 2023 pour s'achever en 2024, dans le courant de l'automne, sauf imprévus.

## Aménagement de la forêt communale

L'aménagement de la forêt communale fait l'objet d'une délégation de sa gestion auprès de l'office national des forêts (ONF). La Ville a ainsi confié près de 190 hectares à l'ONF pour une durée de 20 ans : de 2023 à 2042.



La forêt communale est composée d'un massif principal situé au nord-ouest de la commune puis de quelques parcelles forestières sur le plateau au Nord et à l'Est. La nature des sols est principalement calcaire et le chêne y est l'essence la plus représentée. La proximité de cette forêt avec la ville en fait un espace fréquenté par les promeneurs et les sportifs, notamment les vététistes. L'ensemble de la forêt est aussi concerné par la pratique de la chasse.

L'enjeu majeur du plan d'actions des deux décennies à venir est d'améliorer la résistance globale de la forêt face au changement climatique. En effet, dans toutes les forêts, les aires de compatibilité climatique des essences actuelles se rétractent. Les arbres souffrent de la sécheresse, de diverses

maladies et sont rendus vulnérables aux attaques parasitaires tout particulièrement les scolytes et les chenilles processionnaires.

En charge de l'exploitation forestière (coupes et ventes), l'ONF privilégie les replantations mélangeant des essences plus adaptées (pin d'Alep, chêne zéen, sapin de Bornmüller...). Si des parcelles devront faire l'objet de coupes puis de régénération, des îlots favorisant la biodiversité seront aussi laissés en état de vieillissement naturel.

Idéale pour s'aérer et se détendre, la forêt est un espace à partager en respectant les lieux et les usages. Pour s'adapter aux changements environnementaux, la forêt nécessite plus que jamais une gestion professionnelle.




**MONTBARD**  
7, rue Saint-Roch - 03 80 89 41 58  
Pompes Funèbres • Marbrerie • Contrats obsèques



**AU BONHEUR DE L'ARBRE**  
Arnaud GATHILLIER  
- Elagage et soins des arbres  
- Abattage complexe  
- Taille d'arbres fruitiers  
- Dessouchage par grignotage  
Imp. Champs de Tripier 21500 MONTBARD  
**06 83 57 82 65**  
aubonheurdelarbre@orange.fr

## Améliorer le cadre de vie des habitants

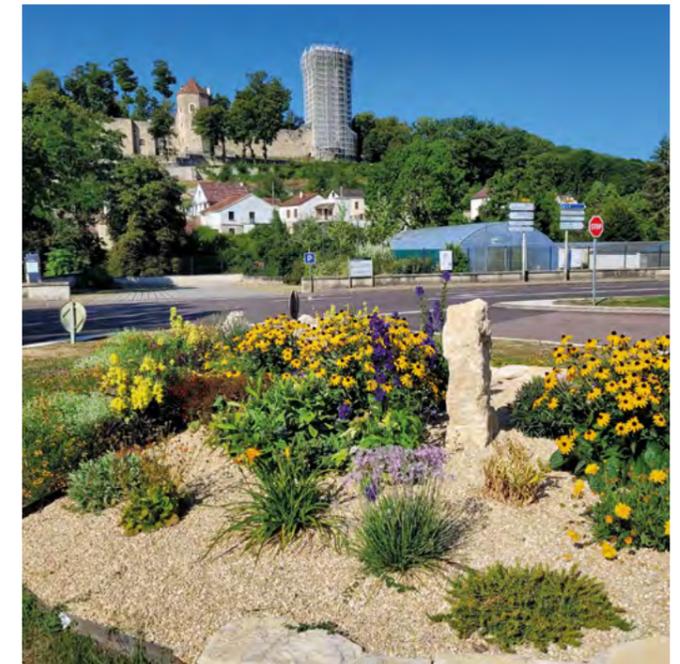
L'équipe du service valorisation paysagère et jardins publics veille au quotidien à la mise en valeur des espaces verts de la ville et s'efforce de répondre au mieux à de multiples défis. Une tâche notamment récompensée par le maintien de la 3<sup>e</sup> fleur au label des Villes et Villages Fleuris décrochée de nouveau en 2022. Au-delà des connaissances, compétences techniques et créativité, c'est un métier en constante évolution : nouveaux végétaux, nouvelles techniques, nouvelles pratiques... il y a toujours à apprendre.

Sur un territoire aussi étendu que celui de la ville, les défis de la valorisation paysagère ne manquent pas et les objectifs intègrent le développement durable et le respect de l'environnement. Depuis quelques années, il faut composer avec de plus âpres conditions climatiques, fortes chaleurs à répétition et faible pluviométrie ne semblent guère prendre le chemin de l'amélioration.

En période estivale, les arrêtés préfectoraux de limitation, voire d'interdiction de l'arrosage sont devenus habituels. Installation d'arrosage automatique, récupération d'eau comme par exemple les eaux de ruissellement du toit de l'église St-Urse, usage parcimonieux de la ressource sont devenus des incontournables de la gestion des espaces.

De même, la réflexion sur le choix des végétaux et la création des massifs est primordiale pour assurer la pérennité de l'aménagement et faciliter son entretien. De l'avis du responsable du service : « la palette plus colorée recueille aussi des retours positifs des habitants ce qui nous encourage dans cette voie. » La ville offre aussi un important patrimoine arboré et l'élagage fait partie des missions chronophages. Fin 2022, si le canton de Montbard a été élu le plus fleuri du département, la ville de Montbard a reçu le trophée de l'arbre remarquable pour le platane de la place de la pépinière royale.

Pour rappel, cet arbre historique est un don du Museum national d'histoire naturelle. Planté fin 2019, il est le fruit d'une bouture du platane du XVIII<sup>e</sup> planté par Buffon au Jardin des Plantes. Il faut espérer que ce sujet historique réussisse sa transplantation suite



aux dernières chaleurs et l'équipe lui voue une surveillance toute particulière. Une spécificité de la ville demeure également l'entretien d'un espace classé Monument historique, le Parc Buffon.

### Aux sacs citoyens

Chaque propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections de son compagnon en se munissant d'un petit sac. Oublié ? Plusieurs distributeurs de sacs sont à disposition dans l'espace public. S'il n'y a rien d'agréable à marcher dans une crotte sur le trottoir ou sur le seuil d'une maison, cela n'est pas plus agréable pour les agents du service de se retrouver « en terrain miné » dans les massifs.

# Grand angle sur la nouvelle OPAH-RU 2023-2028



Déployée à compter du 1<sup>er</sup> Juin 2023 pour une période de 5 ans, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain (OPAH-RU) est au cœur du programme *Petites Villes de Demain*. Ses objectifs sont l'amélioration des logements des propriétaires privés : rénovation énergétique ou encore adaptation au vieillissement et à la perte d'autonomie. Il s'agit aussi de remédier aux situations d'habitat dégradé et de valoriser le patrimoine architectural sur la commune.

Menée par la Ville, l'OPAH-RU associe deux autres partenaires publics : le Conseil départemental de la Côte-d'Or et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH). L'OPAH-RU comporte plusieurs dispositifs d'aide à la rénovation de l'habitat dont trois « pour inciter » et un « pour obliger ».

## Dispositif d'aide à la rénovation des logements

Concernant tout le périmètre de la commune, ce dispositif est une opportunité pour les propriétaires occupants ou bailleurs de

bénéficier d'une part d'importantes subventions des financeurs publics (Ville, Conseil départemental et ANAH) et privés (caisses de retraites principales et complémentaires notamment), d'autre part d'obtenir un suivi technique et administratif complet et gratuit par un opérateur spécialisé travaillant pour la Ville.

### Qui peut en bénéficier et à quelles conditions ?

- **Propriétaires occupants** : les revenus doivent correspondre aux plafonds de ressources pour les ménages modestes et très modestes fixés par l'ANAH ; le propriétaire s'engage à occuper le logement pendant 6 ans après les travaux en tant que résidence principale.
- **Propriétaires bailleurs** : le propriétaire bailleur s'engage à louer le logement pendant 9 ans après les travaux, selon un loyer conventionné, inférieur au prix du marché local. Une aide financière de la Ville et les possibilités de défiscalisation

de l'ANAH permettent de compenser l'écart entre loyer libre et conventionné ; l'étiquette énergétique D doit être atteinte après travaux.

- **Tous les propriétaires** : le logement doit être achevé depuis plus de 15 ans et être destiné à la résidence principale du futur occupant ; les travaux ne doivent pas avoir commencés. Après attribution des subventions, les travaux sont réalisés par un professionnel du bâtiment qualifié RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

### Quels sont les travaux éligibles à une subvention ?

- **Économies d'énergie** : isolation des murs, toit, planchers ; remplacement ou installation d'un système de chauffage, des menuiseries, d'un ballon d'eau chaude sanitaire ; pose d'un système de ventilation (VMC...) ; énergies renouvelables : panneaux solaires, systèmes de géothermie...
- **Adaptation au vieillissement et au handicap** : modification de l'aménagement et de l'équipement des pièces d'eau (salle de bains, cuisine) ; élargissement des portes ; pose de main-courante, rampe ou barre d'appui, d'un monte-escalier ; suppression de marches, seuils, ressauts... ; modification des systèmes d'ouverture et de fermeture.
- **Réhabilitation d'un logement indigne ou très dégradé** à la suite d'un arrêté d'insalubrité ou de péril, et susceptibles de générer des économies d'énergie ou permettant de traiter l'insalubrité ou un péril d'ampleur limitée.

### Dispositif de requalification des façades secteur « Brenne, Debussy, faubourg historique »

Porte d'entrée de la ville ancienne, les rues et ruelles du quartier de la Brenne, les rues F. Debussy, du faubourg avec « ses bras » adjacents (rues de la fontaine, des vignes, début de la rue St-Michel ; ruelle des lavoirs), rues de Laignes, Jammet-Thiard concentrent un ancien patrimoine bâti et architectural ancien. L'opération façades encourage à

la requalification par une aide financière et technique des propriétaires souhaitant ravalier la(es) façade(s) de leur(s) immeuble(s), réviser ou remplacer les éléments qui les composent, dans le respect des règles d'urbanisme et des prescriptions de l'architecte des bâtiments de France.

Pour la première fois, la Fondation du Patrimoine et le Conseil départemental de la Côte-d'Or s'associent à la Ville sur cette opération, permettant aux porteurs de projets de bénéficier d'une prise en charge financière plus importante et de possibilités de défiscalisation :

- du 1<sup>er</sup> juin 2023 au 31 mai 2026, la subvention communale est égale à 50% du montant des travaux éligibles (TTC) et plafonnée à 5 000 € ;
- du 1<sup>er</sup> juin 2026 au 31 mai 2028, la subvention communale est fixée à 25% du montant des travaux éligibles (TTC) et plafonnée à 2 500 €.
- Le Conseil départemental apporte une aide financière supplémentaire correspondant à 20% du montant des travaux éligibles (TTC), plafonnée à 3000 €.
- En complément, le porteur de projet peut bénéficier du label « Fondation du Patrimoine » donnant accès à une déduction d'impôt de 50 à 100% du montant des travaux éligibles lui restant à charge. Les travaux ne doivent pas avoir commencés avant la notification d'octroi de subvention/du label. Ils sont réalisés par une entreprise du bâtiment déclarée selon la réglementation en vigueur.



Quelle que soit la localisation du bien sur la commune, le nouveau partenariat de la Ville avec la Fondation du Patrimoine permet de prétendre au label et à ses avantages (défiscalisation) pour la restauration extérieure d'un bien d'intérêt patrimonial.

**Dispositif d'aide financière pour devenir propriétaire en centre bourg**

La Ville apporte une aide forfaitaire de 5 000 € sans conditions de ressources dans le cadre d'une première acquisition de résidence principale dans le centre bourg de Montbard.

Pour y prétendre, les conditions sont de ne jamais avoir été propriétaire de sa résidence principale à Montbard, que le bien soit situé dans le centre bourg et que des travaux de rénovation soient entrepris avec l'une des aides financières des deux autres dispositifs incitatifs.

 En fonction de la localisation du bien, ces trois dispositifs d'aides sont cumulables.

**De la constitution du dossier à l'obtention des aides, un accompagnement gratuit est assuré.**

Pour plus d'informations concernant ces dispositifs **à compter du 1<sup>er</sup> juin**, contactez Nicolas Rouxel, chargé de projet Petites Villes de Demain, [contactpvd@montbard.fr](mailto:contactpvd@montbard.fr)

**Dispositif ciblé plus contraignant de résorption de l'habitat indigne (RHI) sur l'îlot du vieux couvent des Ursulines entre rues François Debussy et du faubourg**

Au sein de cet îlot bâti issu de l'ancien couvent des Ursulines, plusieurs immeubles sont très dégradés. Un projet de réhabilitation fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'ANAH, sans laquelle il ne pourrait s'envisager. Avec l'avis favorable de l'ANAH, ce projet de « résorption de l'habitat insalubre irrémédiable ou dangereux » (RHI) serait le premier mené dans le département.

**Du côté du parc social locatif**

Depuis plusieurs années, Orvitis a engagé un programme de rénovation de son patrimoine en particulier celui jugé plus énergivore. Aux Bordes et à la Fauverge, 111 logements ont fait l'objet d'une éco-rénovation à laquelle la ville a participé financièrement.

Cette année, trois immeubles (dont un appartenant à CDC Habitat, vide suite à un incendie) sont déconstruits au Beugnon pour retendre le marché locatif. L'espace libéré sera cédé à la Ville qui mènera un projet de réaménagement paysager en concertation avec les habitants sur la période 2024 et 2025 pour une réalisation finale en 2026.

Enfin, dès 2024, Orvitis prévoit l'éco-rénovation du n°68 rue du Beugnon visant une réduction des consommations énergétiques de 30%.



 Entre 2016 et 2022, la précédente OPAH a permis la réalisation de travaux chez des particuliers pour plus d'1,5 million d'euros dont 750 000 € de subventions avec une réalisation à 94% par des entreprises locales.

**Petite enfance : solution pour un secteur en tension**

L'organisme **Onlineforma pro** et sa formation **CAP Petite Enfance** a pris possession de ses nouveaux locaux **rue d'Abrantès – passage Jacques Garcia**.



Ce CAP Petite Enfance répond à un besoin important à l'échelle de la Haute Côte-d'Or s'agissant des solutions de garde d'enfants, un secteur en tension. Outre la création d'emplois pour les futurs diplômés, les parents jusque-là limités par un manque de solutions de garde, pourront envisager, à terme, plus sereinement la reprise d'une activité professionnelle. Un cercle vertueux donc pour l'insertion et l'emploi, et une plus-value pour Montbard et l'ensemble du territoire.

Après trois semaines d'aménagement dans les locaux de la Mutualité française recommandés par la Ville, les 12 stagiaires en CAP Petite Enfance ont débuté leur formation. Plateau technique innovant, ordinateur portable individuel, locaux spacieux... cette première promotion a tous les outils pour apprendre et se former dans de bonnes conditions. Au total, la formation représente 938h, dont 448h en immersion professionnelle au sein d'organismes accueillant des enfants de 0 à 6 ans.

« Les stagiaires ont fait le bon choix : celui d'être au service de l'attractivité du territoire en s'engageant dans une voie professionnelle épanouissante », salue Laurence Porte, Maire de Montbard.



**Alizéane, 19 ans**  
**Multi-accueil (Baigneux-les-Juifs)**

« Je me suis prise de passion pour l'univers des enfants. Je voulais les aider comme j'aurais aimé qu'on m'aide plus petite. Je suis très heureuse de mon projet professionnel. »



**Priscilla, 40 ans**  
**Micro-crèche (Joigny)**

« Après avoir élevé mes trois enfants, je souhaite avancer en tant que femme et me former. Mon expérience en tant que maman m'aide bien sûr, mais la petite enfance est un métier à part entière.»

## Une Police de proximité

Après 10 années de carrière, Benjamin Odoux rejoint les effectifs de la Ville. Il a pris ses fonctions en février dernier en tant que Brigadier de Police municipale. Rencontre.

### Quel a été votre parcours avant d'arriver à Montbard ?

Agent de Police municipale depuis bientôt 10 ans, j'ai occupé différents postes et intégré différentes brigades spécifiques.

Seul agent dans ma première collectivité, j'ai également fait partie d'une brigade d'intervention et de sécurisation des transports dans une ville métropole, travaillé plusieurs années en brigade de nuit ou encore en brigade nautique.

### Que faut-il, selon vous, pour exercer ce métier ?

De la patience, de la rigueur, du discernement, savoir être à l'écoute et prendre des décisions.

Les missions d'un policier municipal sont nombreuses et il faut savoir communiquer avec la population.

La diversité, c'est un métier au service des autres où l'on participe au quotidien à de nombreux événements, certes à l'échelle locale mais c'est le métier de policier tout simplement.

### Quels sont vos objectifs en tant qu'agent de Police municipale ici ?

Mon principal objectif est de veiller à la sécurité de la population en assurant l'ordre et la tranquillité pour l'ensemble des habitants de la ville.



### Pourquoi avoir choisi Montbard ? Quelles sont les particularités d'exercer comme Policier municipal dans une petite ville en milieu rural telle que Montbard ?

Je connais la ville de Montbard depuis mon enfance, une ville sympathique, où la vie est paisible.

Je recherchais depuis un moment à me rapprocher de chez moi et cette opportunité s'est présentée !

Le rapport avec la population n'étant pas le même dans une petite ville que dans une métropole, cette police de proximité par excellence est la police du quotidien.

**SARL MONNET**  
Agent CITROËN et son équipe  
60 rue de Dijon, 21500 MONTBARD  
restent à votre disposition du lundi au samedi  
**03.80.92.06.09**  
fax 03.80.92.16.37  
CITROËN  
Réparation toutes marques - Vente de véhicules neufs Citroën  
Ventes de véhicules toutes marques d'occasion  
Dépannage 24h/24 et station service TOTAL 7/7  
garage.monnet@gmail.com

**Krys** Vous allez vous almer  
**Krys Optique Surdité LAMY AU ROUSSEAU**  
Tél : 03 80 92 03 32  
Horaires : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h  
samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h  
16 Rue Edmé Plot, MONTBARD

**e'entendre** et la vie recommence  
**Laurent LAMY AU ROUSSEAU**  
Audioprothésiste D.E.  
Tél : 03 80 89 69 53  
Horaires : Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

## Bénévolat, pourquoi pas ?

« Le bénévolat est l'action de la personne qui s'engage librement, sur son temps personnel, pour mener une action non rémunérée en direction d'autrui, ou au bénéfice d'une cause ou d'un intérêt collectif », telle est la définition du bénévolat donnée par le Conseil économique, social et environnemental. Le bénévolat est donc un don de soi librement consenti et gratuit. Mais pourquoi devenir bénévole ?



► AG de l'Amicale du Don du Sang en présence de représentants de l'Espace Jeunes sensibilisés à cette cause par plusieurs actions

### Pour la cause et l'engagement

Le bénévolat est avant tout une question de valeur de partage et d'entraide et le goût de vouloir faire une différence au sein d'une communauté. Chacun prend part à un changement positif dans sa communauté et exprime son attachement à une cause.

### Pour son épanouissement personnel

Donner volontairement de son temps est une façon de se réaliser, de renforcer son estime personnelle, de sortir de l'isolement, d'élargir ses horizons et de mieux se connaître.

### Pour améliorer ses aptitudes et en faire profiter les autres

Le bénévolat est une façon d'améliorer son relationnel ainsi que ses aptitudes en communication. Chacun a quelque chose à offrir et le bénévolat permet justement de mettre en valeur ses compétences et d'en faire profiter les autres.

### Pour faire de nouvelles rencontres et élargir son réseau

Le bénévolat c'est faire partie d'une grande famille. Côtayer d'autres bénévoles

permet d'accroître son réseau social et même professionnel.

### Pour des raisons professionnelles

Bien souvent, faire du bénévolat contribue à valider ses intérêts pour tel ou tel domaine tout en acquérant de l'expérience valorisable. Sans oublier que les employeurs sont sensibles à ce point sur un CV.

## Bénévole à Montbard

Mise à disposition de locaux, prêt de matériel, subventions, mise en réseau... la Ville de Montbard se tient aux côtés des associations locales dans la mise en œuvre de leurs projets. Nombreuses sont celles à rechercher des bénévoles. C'est le cas, par exemple, d'ADMR, association de services d'aide à la personne qui propose de nombreuses missions bénévoles en fonction des attentes et du temps que chacun est prêt à consacrer.

Intéressés ? Contactez Rastetter Alexandra au 06 24 20 33 92 ou arastetter@admr21.fr. Tout savoir sur le bénévolat : francebenevolat.org

# Stationner à MONTBARD



**PLUS DE 15 PARKINGS PUBLICS**  
à votre disposition



## STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE

- > Avec le disque de stationnement\*
- > Réglé sur l'heure d'arrivée
- > À placer derrière le pare-brise, côté trottoir, avant de quitter son véhicule
- > Stationnement **GRATUIT**
- > **1h30 maximum**, du lundi au samedi, 9h-12h / 14h-19h (sauf jours fériés)

\* en vente chez les buralistes



## ARRÊT MINUTE

- > Stationnement **GRATUIT**
- > **10 minutes** maximum

## INFRACTIONS ET AMENDES

- > Disque de stationnement non-conforme
- > Disque mal réglé ou absent
- > Dépassement du temps

**35€**  
d'amende

Plus d'infos sur  
[www.antai.gouv.fr](http://www.antai.gouv.fr)

Tous les emplacements de stationnement sur [MONTBARD.FR](http://MONTBARD.FR)

## Du nouveau au Conservatoire

La mérule... une évocation qui fait frissonner car ce champignon lignivore sait se faire discret en grignotant le bois à bas bruit. Très difficile à éradiquer, le combat contre la mérule fait appel à des traitements fongicides spécifiques. Sa découverte dans des planchers du conservatoire a donné lieu à des travaux curatifs.



Tant par sa durée que son coût global (150 000 €), l'importance de l'intervention a conduit à en profiter pour revoir de fond en comble l'organisation des espaces touchés. A noter, tout a été organisé pour que les cours se déroulent normalement durant ces travaux.

Ainsi, cet imprévu bien peu « appétissant » a permis d'en tirer du positif. En effet, une nouvelle salle de répétition a été pensée. D'autre part, les bureaux de la directrice et de son assistante ont été créés dans ce secteur parfaitement assaini.

Pour Angélique Maîtrehenry, directrice : « c'est bien mieux car en proximité avec le flux des parents, ils poussent plus facilement la porte de mon bureau ».

Quant aux enseignants du conservatoire, ils disposent dorénavant d'une véritable « salle des profs » pour souffler lors de la pause et échanger entre eux.

Parallèlement, côté cour intérieure, la requalification de la rue Eugène Guillaume offre également l'occasion d'en revoir l'accès ainsi que l'embellissement



**UNE BANQUE SANS ACTIONNAIRES,  
N'A QUE SES CLIENTS À SATISFAIRE.**

**Crédit Mutuel**

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,9 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

## Un fol anniversaire se prépare

La Médiathèque municipale Jacques Prévert ouvre ses portes le 12 juin 1993, passage Georges Brassens, en lieu et place d'un terrain vague... Sortie littéralement de terre après presque 1 an de travaux, c'est dans un bâtiment de 750 m<sup>2</sup>, largement vitré, conçu par l'architecte Dominique Bougeault, qu'elle propose un grand choix de livres, CD, supports vidéo et magazines.



En 2017, le bâtiment fait peau neuve, mis aux normes et réaménagé, tourné vers les nouveaux usages, notamment numériques et vers les publics : installation de 5 boîtes à livres dans la ville et gratuité pour les 0-3 ans, les enfants et étudiants de Montbard. La touche finale ? Une identité propre apportée par la magnifique signalétique, création de l'artiste brésilien Laurindo Feliciano, résidant alors à Montbard.

Durant ces 30 années, elle est devenue un lieu incontournable de la vie culturelle. Nombreux sont ceux qui y ont toujours leurs habitudes pour emprunter un livre, un DVD, un magazine, consulter la presse régionale, utiliser internet, assister à une animation, un accueil de classe ou découvrir une exposition, un artiste, un auteur ou juste se détendre... Qui n'a pas entendu parler de *Coup de contes* en partenariat avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or ou de *Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté* ou encore des rendez-vous nationaux tels que *Partir en livres* et les *Nuits de la Lecture* ?

Aujourd'hui encore, la proximité avec la population est une évidence quotidienne pour l'équipe qui s'attache à satisfaire la curiosité culturelle du public en lui proposant constamment un large choix de nouveautés pour tous les âges. Et de la nouveauté, il y en a pour cette trentième année ! Soirée Jeux avec la Ludothèque, des temps de découverte et douceur pour les tout-petits, un club de lecture pour livrer ses impressions, ses goûts et d'autres moments encore.

### Participez au succès des festivités

Fêtez les 30 ans de la Médiathèque et envoyez ou déposez votre carte d'anniversaire (boîte à disposition dans les locaux), la forme n'a de limite que votre imagination (écrits, dessins, chanson...). Elle sera dévoilée et exposée tout l'été à la Médiathèque dès le 10 juin et les plus belles seront lues le jour J. Et bien sûr, on vous donne rendez-vous, le 10 juin à 14h pour fêter ensemble le « Fol anniversaire » de la Médiathèque !

## Une touche finale rétro chic pour le cinéma

Fin 2019, le cinéma Le Phénix d'une capacité de 167 places rouvrait ses portes après une rénovation complète des extérieurs et de l'intérieur. Cet investissement global de près de 600 000 € à l'époque avait permis la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, un gain énergétique conséquent par le remplacement de la chaudière et de la centrale de traitement de l'air et enfin, un confort optimum pour les spectateurs.



► Inauguration de la nouvelle enseigne en février dernier

Abrité depuis 1993 dans un bâtiment de la ville dont la façade fut ravalée pour l'occasion, cet équipement municipal fête ses 30 ans cette année.

En gestion associative, ce sont les bénévoles de Ciné-Cité qui font vivre cet équipement culturel avec le concours professionnel de deux salariés. L'association bénéficie d'une subvention financière municipale et dispose de locaux annexes pour ses réunions.

C'est l'association qui a investi de son côté pour les panneaux d'affichage et la nouvelle enseigne tout juste inaugurée. La réalisation graphique a été confiée au designer

montbardois Franck Dujoux. Ce dernier a pris le parti de s'inspirer des lignes du bâtiment et de la répétition de trois bandes horizontales.

L'esprit rétro chic et épuré très années 1930 de la nouvelle enseigne est désormais également la signature graphique du cinéma sur les programmes. Le soir venu, l'éclairage confère à l'enseigne un aspect cinématique du plus bel effet. Au seuil du cinéma, la nouvelle enseigne est déjà comme une invitation à vivre une expérience cinématographique de qualité. Alors tous au cinéma !

**Toute la programmation du moment sur : [cinemalephenix.com](http://cinemalephenix.com) ou en téléchargeant l'application Cinéma Le Phénix sur l'App Store ou Google Play.**

## Florilège de récompenses

Les sportifs montbardois ainsi que les bénévoles des associations sportives étaient à l'honneur lors de la Fête des sportifs, le 21 janvier dernier au gymnase Jo Garret. Des trophées remis par le parrain de cette édition 2023, Rémy Geoffroy, athlète champion du 1500 m. Organisé par l'Office Municipal des Sports en partenariat avec la Ville, l'évènement a allié remise de coupes, sport et spectacles de danse et d'arts martiaux.



► Trophée « coup de cœur » pour le club Montbard Venarey Football



► Au cours de la soirée, le Conservatoire de musique-danse-théâtre de Montbard a assuré trois intermèdes artistiques. Le Club d'aïkido a également fait une démonstration de cet art martial japonais



► Un soirée de remise des prix en présence de (de G. à D.) : Abdaka Sirat, adjoint aux sports ; Nathalie Bellenoue, professeure de danse au Conservatoire ; Laurence Porte, Maire ; Rémy Geoffroy, ancien athlète international et parrain de l'édition 2023 ; François Hessel, président de l'OMS ; Eric Kerhoas, vice-président du club ASA ; Gilbert Thorey, son trésorier ; Alexandre Porte, président du Ju-Jutsu traditionnel montbardois



► Rémy Geoffroy, parrain de cette édition, a remis 102 trophées, face à une salle comble.



► Montbard Auxois Club Triathlon



► Suzanne Santiso et Emmanuel Kromicheff, récompensés en aikido



► Récompense collective pour le club de natation de l'APA



► Plusieurs générations de cyclo randonneurs



**Complexe Loisirs et Bien-Être**  
by **AMPHITRITE**

Rue Michel Servet - 21500 Montbard  
Tel : 03 80 89 15 20  
[www.ca-amphitrite.fr](http://www.ca-amphitrite.fr)





Le contenu de cette rubrique engage la seule responsabilité des auteurs dont les textes sont publiés sans modification.

### Agir pour notre ville

Un cap et des solutions

C'est une bonne chose de constater que les priorités portées par notre maire et sa majorité sont partagées par l'ensemble du conseil municipal : priorités dans nos orientations budgétaires, validation à l'unanimité du programme Petites Villes de Demain avec toutes ses actions et ses grands projets, partage d'une même vision quant au devenir de la gestion de l'eau et de l'assainissement que nous souhaitons conserver en régie (en 2026, c'est une compétence qui sera assurée par l'intercommunalité) etc.

Concilier transition écologique, action sociale, qualité du service public et attractivité de notre ville dans l'intérêt des habitants est un exercice demandant une grande habileté budgétaire rendue d'autant plus difficile dans le contexte inflationniste que nous connaissons tous.

Jamais nous ne désarmons dans notre recherche active de subventions, d'indispensables économies de fonctionnement, de poursuite du désendettement, de maîtrise de la fiscalité, de capacité à investir, de préservation de tarifs bas pour les usagers des structures, de soutien à l'associatif. C'est l'ADN de notre équipe. Depuis que nous sommes aux

responsabilités, la barre a été redressée, ce cap est tenu et nous sommes en recherche continue de solutions et de voies d'amélioration.

Nous souhaitons avoir une pensée pour, ne les oublions pas, celles et ceux qui en Ukraine vivent la guerre et son cortège d'horreurs.

Vous souhaitant un bel été à venir.

Aurelio RIBEIRO  
Président du groupe Agir pour notre Ville  
1er adjoint au Maire  
Vice-président de la Communauté de Communes du Montbardois

### Alternative citoyenne pour Montbard

Chers Montbardoises et Montbardois

Après le départ de Michel Pineau que nous saluons à nouveau et le renoncement de Caroline Couche, Bruno Diano devient le 3ième membre de notre groupe. Elu de 1983 à 1989 avec Jacques Garcia, c'est un retour à Montbard 34 années plus tard, après avoir été maire de Crépand durant 25 ans. Ses compétences et son expérience sont un atout précieux et comme il l'a dit lors de son installation, il sera, comme ses 2 collègues, dans une opposition positive et constructive dans l'intérêt des Montbardois.

Quelques mots sur le commerce local devenu bien fragile après le covid, la baisse continue de la population et les périodes successives de travaux au centre ville. Sur ce chapitre, il serait utile d'agir tous ensemble pour essayer d'identifier les causes et organiser une grande concertation avec les acteurs locaux afin de trouver des remèdes. Sans ouvrir ici un débat de fond, un maître mot pour nous : ACHETER MONTBARDOIS, y compris pour le colis de Noël aux anciens !

Un mot également sur la rénovation urbaine engagée, que nous soutenons et qui va concerner 102 logements sur le territoire communal dans des secteurs qui en ont bien be-

soin. Cette rénovation va s'accompagner d'autres mesures dont l'aide à l'embellissement des façades dans le secteur « Brenne-Debussy-Faubourg » et d'une opération de résorption de l'habitat insalubre ou dangereux sur l'îlot de l'ancien couvent.

Une dernière information : Sylvie Goyard devient présidente de notre groupe " Alternative Citoyenne pour Montbard", groupe qui exprime son total soutien à la puissante mobilisation engagée contre le projet de réforme des retraites.

Au fil des rassemblements place Gambetta, les rues de la cité ont connu une affluence inédite en regroupant toutes les catégories de la population confrontées aux mêmes difficultés et nous pouvons être fiers de ces manifestations qui sortent, le temps d'un défilé, les rues de leur torpeur habituelle.

Sylvie GOYARD Ahmed KELATI Bruno DIANO

### Ensemble pour Montbard

Tribune non transmise

**Accueil de loisirs**  
DE MONTBARD

**POUR LES 4-13 ANS**

**ACTIVITÉS MANUELLES  
JEUX D'INTÉRIEUR OU D'EXTÉRIEUR  
ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES...**

**Tout un programme pour les vacances de vos enfants**

**CONTACT : Service Enfance-Jeunesse**  
2 avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 MONTBARD  
03 80 92 47 63 ou alsh.montbard@gmail.com

**Ateliers Mutualistes**  
390, Rue Charles de Gaulle  
21500 MONTBARD

**E.S.A.T MUTUALISTE DE MONTBARD**

- Prestations : Espaces Verts, Hygiène & Propreté
- Routage : Impression numérique de documents (cartes de visites, flyers, ...), mise sous enveloppe, envoi en nombre
- Restauration : Location de salles en semaine, élaboration de plateaux repas pour les entreprises et de repas traiteurs le Week-end pour les particuliers

Tél. 03 80 89 90 20  
Fax. 03 80 89 90 16  
esat-montbard@vyv3.fr

**vyv<sup>3</sup> | Bourgogne**

**N'hésitez pas à nous consulter !**

DEPUIS 1997

**ESPACE Plus INFORMATIQUE**  
REPARATION TOUTES MARQUES

**PAPETERIE**  
FOURNITURES BUREAUTIQUE & SCOLAIRES

**SITES WEB** **DEVIS GRATUIT**

**ROUTE DE MONTBARD 21500 MARMAGNE - 03 80 92 30 89 - ESPI21.COM**  
DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 18H30

## Animations

### CONCERT-THÉÂTRE

#### La flûte magique de Luna

**Samedi 29 avril - 16h et 18h**

Espace Paul Eluard

Création du Conservatoire de Montbard associant musique et théâtre avec 14 élèves. Un moyen idéal pour (re)découvrir et faire découvrir l'univers de la musique, du théâtre et pourquoi pas, se découvrir une nouvelle passion.

Durée : 45 min. Tout public, dès 5 ans. Gratuit.

### LES RDV DE LA MÉDIATHÈQUE

#### Éplucheur de pages

**Vendredi 5 mai - 18h30**

Médiathèque J. Prévert

Club de lecture pour adultes (prioritairement) où chacun peut partager ses goûts et avis.

Gratuit, ouvert à tous.

### ÉVÈNEMENT NATIONAL

#### Nuit des musées

**Samedi 13 mai - 19h**

Musée Buffon

Nuit du blob, ateliers et expériences avec Vanessa Baron (naturaliste) et parcours dansé par le groupe EViedanse du Conservatoire municipal.

Gratuit.

### ATELIER

#### Carte d'anniversaire

**Mercredi 24 mai - 10h et 14h30**

Médiathèque J. Prévert

Avis aux amoureux de la lecture, de l'écriture et des activités manuelles : votre médiathèque va bientôt fêter ses 30 ans ! Venez réaliser une carte d'anniversaire, laisser s'exprimer votre âme d'artiste et/ou d'écrivain et laisser libre court à votre imagination.

Matériel et matières premières à disposition, vous pouvez amener vos propres matières. Toutes les cartes seront exposées le 10 juin. Sur inscription, à partir de 7 ans. Matin pour les enfants, après-midi tout public.

### ART DE LA RUE

#### Le don du temps

**Samedi 27 mai - 18h**

Parc Buffon

Face à l'injonction de vitesse que nous subissons tous, le TÉATR'ÉPROUVÈTE propose un spectacle participatif qui questionne avec humour notre rapport au temps. Serons-nous plus heureux si nous allons plus vite ?

Gratuit, dans le cadre du dispositif Arts & scènes du Conseil départemental de la Côte-d'Or.

### ÉVÈNEMENT NATIONAL

#### RDV aux jardins

**3 et 4 juin**

Musée et Parc Buffon

Découverte du jardin pédagogique des plantes tinctoriales, ateliers et exposition par l'association Fibres autour du textile et des végétaux.

Gratuit.

### ANNIVERSAIRE

#### Fol anniversaire

**Samedi 10 juin - 14h**

Médiathèque J. Prévert

L'équipe vous accueillera pour une journée riche en animations : création inédite, moments musicaux et ludiques, exposition de beaux livres et de vos cartes d'anniversaire, projections d'archives, quiz familial et culturel et enfin une belle surprise autour d'un goûter gourmand seront autant d'instantanés riches en rires et émotions.

Entrée libre.

### ÉVÈNEMENT NATIONAL

#### MontbArchéO

**Samedi 17 juin - À partir de 14h**

Parc Buffon

Au programme de cette première édition : coulisses des travaux de réhabilitation des tours du Parc Buffon, ascension de la Tour de l'Aubespain restaurée et panorama sur la Ville au sommet, spectacle de fauconnerie, bibliothèque éphémère, expositions et ateliers autour de l'archéologie, bal assuré par le Conservatoire pour clôturer la journée.

Dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie. Gratuit, restauration sur place.

### ANIMATION

#### Fête du Centre social

**Samedi 24 juin - 10h-18h**

Parking Vicq d'Azyr

L'équipe du Centre social et l'association des Amis et usagers du Centre social proposent leur traditionnelle fête. Cette manifestation a pour objectif de réunir les Montbardois lors d'un moment de détente et de convivialité. Animations, stands et ateliers.

Gratuit, entrée libre, restauration sur place

### SPECTACLE

#### Semaine de la danse

**Du 10 au 14 mai**

Espace Paul Eluard

Les élèves du Conservatoire se mobilisent sous la direction de leur professeur de danse. Présentation des classes d'initiation le 10 mai à 18h30 regroupant une trentaine d'enfants. Les danseurs du cycles 1 et 2, ainsi que des adultes, proposeront leur spectacle *Un brin de folie* le 13 mai à 18h30 et le 14 mai à 15h.

Gratuit.

## Commémorations

#### Armistice du 8 mai 1945

**Lundi 8 mai - 10h30**

10h30 - Cérémonie religieuse à l'église St-Urse  
11h30 - Cérémonie au monument aux Morts suivie d'un apéritif républicain

#### Hommage aux morts pour la France en Indochine

**Jeudi 8 juin - 17h30**

Cérémonie au monument aux Morts

#### Appel du Général de Gaulle

**Dimanche 18 juin - 10h30**

10h30 - Cérémonie religieuse à l'église St-Urse  
11h30 - Cérémonie au monument aux Morts

#### Libération de Montbard

**Dimanche 10 septembre - 10h**

10h - Cérémonie à la stèle C. Wattelet  
10h30 - Cérémonie religieuse à l'église St-Urse  
11h30 - Cérémonie au monument aux Morts

## Informations pratiques

### Mairie temporaire de Montbard

2 rue d'Abrantès, 21500 Montbard  
► Du mardi au vendredi : 8h30-12h/14h-17h30  
► Samedi 9h-12h (CNI et passeports sur RDV)  
03 80 92 01 34 | mairie.montbard@wanadoo.fr  
montbard.fr | @villedemontbard

### Centre technique municipal

► Du mardi au vendredi : 8h30-12h/14h-17h30  
Service urbanisme (permis de construire), RDV au CTM.  
03 80 92 50 51

### Médiathèque Jacques Prévert

► Mardi 15h-18h30  
► Mercredi 10h-12h/14h-18h30  
► Vendredi 10h-12h30 / 15h-18h30  
► Samedi 10h-13h  
03 80 92 27 32 | brijpumontbard@wanadoo.fr  
mediatheque-montbard.net

### Ludothèque Jacques Prévert

► Lundi : 9h30-12h  
► Mardi et jeudi : 15h-18h30  
► Mercredi : 9h30-12h/14h-18h30  
► Vendredi : 9h30-12h / 14h-17h  
03 80 92 19 02 | ludotheque.montbard@orange.fr

### Musée et Parc Buffon

► Du mercredi au vendredi : 14h-17h  
► Le week-end : 10h-12h/14h-17h  
03 80 92 50 42 / 50 57 | museeparcbuffon@montbard.fr  
musee-parc-buffon.fr | @museeparcbuffon

### Conservatoire de musique, danse et théâtre

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h  
03 80 92 21 03 | ecole.musique.montbard@wanadoo.fr

### Centre social Romain Rolland

► Lundi et jeudi : 14h-18h  
► Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h/14h-18h  
03 80 92 12 06 | centre-social.montbard@wanadoo.fr

### Service d'Aide sociale

► Lundi et jeudi : 14h-17h30  
► Mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h/14h-17h30  
03 80 92 59 32 | ccas-sas.montbard@wanadoo.fr

### Espace numérique (au Centre social)

► Lundi : 14h-18h  
► Mardi : 9h-12h/14h-18h (jusqu'à 19h le dernier mardi de chaque mois)  
► Mercredi : 9h-12h30/13h30-17h30  
► Jeudi : 13h30-18h  
► Vendredi : 9h-12h/14h-17h30  
03 80 92 12 06 | coralie.desvaux@conseiller-numerique.fr

Directrice de la publication : Laurence Porte, Maire de Montbard  
Conception et rédaction : Mairie de Montbard, service communication  
Crédits photos : Ville de Montbard, D.R.  
Impression : Bezin Haller - Tirage : 3500 exemplaires, 3 numéros par an.

## Rejoignez-nous !

montbard.fr | @villedemontbard

Remarques, propositions, suggestions à nous faire, nuisances à signaler, nous vous remercions de nous le faire savoir sur papier libre, à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou à l'accueil. Afin de pouvoir vous répondre, pensez à indiquer vos nom et adresse (le courrier anonyme ne sera pas traité).



UN **ÉTÉ**  
EN FRANCE

AVEC **GAUTIER**  
**CAPUÇON**

à **MONTBARD**

**6 & 7**  
**JUILLET**  
**2023**

Gautier Capuçon et les 11 lauréats qui l'accompagnent vous attendent nombreux

**CONCERTS GRATUITS**

*Plus d'infos sur [montbard.fr](http://montbard.fr)*